



Syndicat des Eaux
Barousse Comminges
Save

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

Date : **24 novembre 2018**

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Comité Syndical

Ordre du jour :

- Autorisations de programme et crédits de paiement réservoir du Cuing
- Autorisations de programme et crédits de paiement schéma directeur d'assainissement
- Décisions modificatives
- Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2019 le quart des crédits d'investissement de 2018
- Rapport et Débat d'orientation budgétaire
- Propositions tarifs 2019 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs
- Rapport annuel prix et qualité de l'eau
- Adhésion de la commune de Mancieux
- Révision des statuts du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save
- Nomination administrateur SEM Pyrénées Services Publics et secrétaire du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save
- Point sur les services
- Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics
- Compte rendu d'exploitation de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée

Approbation du compte rendu du comité syndical du 7 avril 2018.

Tout d'abord, le Président débute la séance en précisant que l'exercice 2018 se termine avec une simple modification d'ajustement du budget 2018 qui a été voté au mois de mars. Une rigueur budgétaire qui permet d'avoir une situation financière saine. A côté de cela, les structures partenaires du Syndicat, la SEM PSP et la SPL-EBCS dégagent aussi, chaque année, des résultats équilibrés et bénéficiaires.

Il rappelle ensuite les différentes opérations importantes réalisées conformément au schéma directeur qui a été adopté il y a quelques mois avec notamment le forage à Bordes de Rivière et la création d'un réservoir supplémentaire de 2 500 m² sur la commune du Cuing.

Le 29 août dernier, lors des assises de l'eau, le premier ministre a rappelé que les collectivités gestionnaires des réseaux d'eau doivent augmenter fortement leurs investissements de modernisation. En même temps, l'Etat continue de prélever de manière importante les redevances à destination des Agences de l'Eau (partenaire privilégié en matière de subventions de nos opérations).

De plus, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a diminué de 40 % les primes pour épuration destinées à faciliter le financement des stations d'épuration. L'objectif de l'Etat est de supprimer ces aides à l'horizon 2024.

L'Etat a imposé également à l'Agence de l'Eau Adour Garonne de ne plus financer les contrôles d'assainissement non collectif.

Il indique également que les charges financières sont parfaitement maîtrisées et en diminution par rapport aux années précédentes. Si nous voulons continuer à accélérer la politique de modernisation des réseaux comme l'Etat le demande, il est logique d'avoir une évolution raisonnée de la tarification.

Le Président informe également l'assemblée que Sandrine BOISARD vient de quitter les services du Syndicat pour devenir Directrice de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire. Il la remercie pour ses résultats et rappelle les deux opérations essentielles qui ont été menées avec elle. Tout d'abord, le 3 décembre 2010, a été créée la première société publique locale d'eau en France. Ensuite, il y a eu la mise en place du schéma directeur d'eau potable qui nous a permis d'avoir une feuille de route pour les 20 ans à venir. Nous avons également lancé le schéma directeur d'assainissement qui est actuellement en cours et sera finalisé par Mélanie CABANEL qui devient la nouvelle Directrice des Services du Syndicat.

1) Autorisations de programme et crédits de paiement schéma directeur d'assainissement
(Jean Yves DUCLOS)

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition moins une abstention.

2) Autorisations de programme et crédits de paiement schéma directeur d'assainissement
(Jean Yves DUCLOS)

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

3) Décisions modificatives *(Jean Yves DUCLOS)*

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

4) Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2019 le quart des crédits d'investissement de 2018 (Jean Yves DUCLOS)

Budget eau principal : 99 168 euros
Budget assainissement : 305 110 euros
Budget affermage : 336 887 euros

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

5) Rapport et Débat d'orientation budgétaire (Jean Yves DUCLOS)

I - Situation financière actuelle du Syndicat

① Une situation financière saine

Depuis 2005, le Syndicat dégage un autofinancement net positif lui permettant de moderniser ses réseaux et de maîtriser sa politique tarifaire.

- Autofinancement net 2018 = 1,30 million d'euros
- Autofinancement net Prévisionnel 2019 = 2 millions d'euros

Cette situation financière valorisée provient principalement d'une parfaite maîtrise des frais de fonctionnement et d'une évolution raisonnée du prix de l'eau.

Quant à la SEM Pyrénées Services Publics qui exploite le réseau d'eau en Haute-Garonne et en Hautes-Pyrénées et la Société Publique Locale qui gère la partie Gers ainsi que l'assainissement sur tout le territoire, elles dégagent chaque année des résultats bénéficiaires.

② Un tarif de l'eau 2019 autour de la moyenne nationale

Ce résultat est dégagé malgré notre réseau atypique. En effet, nous disposons de 4500 km de réseaux d'eau pour seulement 50 000 abonnés donc il y a en moyenne seulement 1 abonné tous les 90 mètres contre 1 tous les 30 mètres en France, ce qui rend notre réseau plus difficilement exploitable.

En effet, à nombre d'abonnés équivalent, notre réseau est 3 fois plus long que celui de la moyenne nationale.

En 2019, le tarif de l'eau évoluera en moyenne de 12 euros pour l'année en raison :

- de la poursuite des investissements qui devront s'intensifier dans l'avenir suite à la déclaration du Premier Ministre lors des Assises de l'Eau du 29 août 2018 ;
- de la baisse des subventions attendues de l'Agence de l'Eau suite à la ponction de ses redevances par le budget de l'Etat.

II - ORIENTATIONS 2019

5 principales orientations pour 2019 :

1) Des investissements stratégiques en 2019

Depuis 10 ans, le Syndicat a fortement accéléré sa politique d'investissement afin de moderniser ses réseaux et afin d'apporter un service de qualité à ses usagers.

En 2019, comme en 2018, nous suivrons les préconisations du schéma directeur d'eau potable récemment adopté.

Principaux travaux envisagés en 2019 :

- **Eau** :

- Programme de renouvellement pluriannuel des conduites d'eau sur les trois départements
- Le renouvellement des réseaux d'eau principalement à Boulogne sur Gesse, Saint-Gaudens Montréjeau, Mirambeau, Saint Martory, Monferran Saves, Saint Elix d'Astarac et Touget
- La création en vue de son exploitation d'une nouvelle ressource à Bordes de Rivière
- La création d'un réservoir supplémentaire de 2 500 m³ au Cuing dans le but de sécuriser l'alimentation du Syndicat dans le cadre du schéma directeur
- La réhabilitation de réservoirs à Boussens et Simorre
- La mise aux normes de sécurité des usines de traitement d'eau potable de Saint-Nérée et de Troubat.

- **Assainissement** :

- L'extension de réseaux collectifs sur l'ensemble du territoire Syndical
- Les renouvellements et extensions de réseaux à Aurignac et Saint Martory
- La réhabilitation de six postes de relevage à l'Isle en Dodon, Martres Tolosane (2 postes), Boussens, Lombez et Gimont

2) **Un rendement de réseau optimisé**

Le rendement de notre réseau s'est fortement amélioré puisqu'il était de 58 % en 2004 alors qu'aujourd'hui il est égal à 69 %.

Ce niveau est convenable pour un réseau atypique situé principalement en milieu rural.

Ainsi, plus d'un million de m³ d'eau chaque année a été économisé par rapport à 2004 ce qui équivaut à la consommation annuelle des abonnés d'une commune de 15 000 habitants.

Cela répond aux questions de développement durable et permet de dégager des économies au niveau des consommations énergétiques.

3) **Des périmètres de protections finalisés**

Validation des périmètres de protection autour des captages d'eau afin de protéger nos ressources. Nous terminerons les opérations en 2019. L'objectif est d'obtenir la déclaration d'utilité publique de tous les captages et de permettre la réalisation des travaux prescrits par les arrêtés.

Cela concernera principalement Villeneuve de Rivière et Mauléon Barousse : source de Hountaou.

4) **Des compteurs modernisés**

En poursuivant le programme de renouvellement des compteurs domestiques, nous veillons à répondre à la réglementation et nous profitons pour mettre en place la radio relèvé. Cela permettra notamment d'avoir un meilleur suivi de nos abonnés.

Cela concernera en 2019 la fin du remplacement à Gourdan Polignan et à Gimont et l'équipement pour les communes de Blajan et Lias.

5) **Un schéma directeur d'assainissement avancé**

Afin de mieux connaître notre réseau et de programmer les investissements en matière d'assainissement collectif, nous poursuivons le schéma directeur pour une finalisation en 2021.

Ce projet est soutenu financièrement par nos partenaires.

6) Propositions tarifs 2019 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs
(Jean Yves DUCLOS)

Le Président propose l'augmentation du prix de l'eau de 12 euros pour 100 m³ consommés.

Pour l'assainissement collectif, la tarification progressera également de 12 euros pour 100 m³ consommés.

Pour l'assainissement autonome, étant donné que l'Agence de l'Eau Adour Garonne supprime les aides apportées pour le contrôle des assainissements non collectif, il est proposé de répercuter cette perte sur les usagers. Le coût global des contrôles reste identique aux années précédentes.

Pour les actes administratifs, la tarification reste identique.

Pour les tarifs eau 2019 : le Comité accepte cette proposition sauf un vote contre.

Pour les tarifs assainissement collectif, non collectif et actes administratifs 2019 : le Comité accepte ces propositions.

7) Rapports annuels prix et qualité de l'eau *(Marielle LAFFITTE)*

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

8) Adhésion de la commune de Mancieux *(Mélanie CABANEL)*

Cette adhésion est reportée au prochain comité syndical du fait de la modification de la date d'adhésion de la commune de Mancieux pour raison administrative.

9) Révision des statuts du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save *(Mélanie CABANEL)*

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

10) Nomination administrateur SEM Pyrénées Services Publics et secrétaire du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save

Il est proposé de nommer Monsieur Christian FRATUS administrateur de la SEM Pyrénées Services Publics et Monsieur Serge SENSAT secrétaire du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save.

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

11) Point sur les services

Travaux eau / incendie 32 *(Robert DEMANGE)* : voir dossier joint à la convocation.

Travaux eau / incendie 31 et 65 *(Pierre BOYER)* : voir dossier joint à la convocation.

Travaux assainissement 31, 32 et 65 *(Pierre BOYER)* : voir dossier joint à la convocation.

SPANC *(Bertran VIGNAUD)* : voir dossier joint à la convocation.

Personnel *(Sylvaine MICHEL MARTINEZ)* : voir dossier joint à la convocation.

12) Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics (Jean Yves DUCLOS)

Voir dossier joint à la convocation.

13) Compte rendu d'exploitation et de la SPL Eaux Barousse Comminges Save (Jean Yves DUCLOS)

Voir dossier joint à la convocation.

14) Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée (Sylvie PUYSEGUR)

Voir dossier joint à la convocation.

15) Conclusion (René MARROT)

René MARROT s'associe aux remerciements qui ont été formulés à l'encontre de notre ancienne Directrice des services Sandrine BOISARD. Il lui adresse à son tour ses meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions. Il souhaite également le meilleur à Mélanie CABANEL dans ses nouvelles responsabilités au sein du Syndicat.

Parmi les sujets abordés ce matin, le Vice Président revient sur quelques points, notamment sur le prix de l'eau et de l'assainissement. Une augmentation d'un prix ne fait jamais plaisir surtout par les temps qui courent. Après plusieurs années, sans progression des tarifs, un réajustement paraissait indispensable et la diminution des aides de l'Agence de l'Eau nous conforte dans cette position. Il remercie le Président d'avoir donné un signal fort en parlant de l'objectif de réunifier le prix de l'eau sur l'ensemble du territoire du Syndicat.

De plus, il fait un point sur la GEMAPI, sujet où notre solidarité est déjà mise à l'épreuve et génère une pression fiscale nouvelle pour nos administrés. L'eau pour notre Syndicat, nous la captons dans des sources, nous la puisons dans des nappes phréatiques, la fin des glaciers pyrénéens est déjà programmée et nul ne sait aujourd'hui, les conséquences qui en résulteront sur les résurgences de nos vallées. Une prise de conscience citoyenne est plus que nécessaire pour l'utilisation de l'eau y compris dans un secteur qui paraissait jusque ici protégé.

Des débits réservés de nos sources sont en cours de discussion. Sur le sujet de l'eau, les élus travaillent sur la gestion des eaux que l'on appelle communément le SAGE, ce seront ces organismes qui se prononceront sur les débits réservés de nos ressources. Notre Syndicat est impacté par le SAGE Garonne et le SAGE Neste Rivières de Gascogne. La Barousse est actuellement intégré à ce dernier et les bureaux d'études remettent en cause cette appartenance. Une consultation des populations de la vallée devrait être lancée en janvier prochain afin de prendre une décision définitive. Le SAGE auquel sera rattaché la Barousse déterminera les débits réservés sur l'ourse. En anticipant ces résultats, de nouveaux forages ont été réalisés, ils étaient nécessaires afin de garantir un approvisionnement en eau pour nos administrés.

René MARROT termine en souhaitant à l'assemblée de bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée.